

Extrait du procès-verbal de la réunion de Conseil d'administration de l'UPA de Charlevoix-Ouest tenue le 10 avril 2024 à 19 h 30.

Résolution

Objet : Élection pour le poste de président 2024

- Considérant L'adoption des règlements généraux du syndicat de l'UPA de Charlevoix-Ouest le 8 avril 2013 ;
- Considérant Que le conseil d'administration doit recommander, par résolution, un candidat au poste de président à l'assemblée générale annuelle ;
- Considérant Que la résolution sera présentée à l'assemblée générale annuelle pour ratification ;
- Considérant Que le poste de président sera en élection lors de l'AGA ;

Sur motion dûment proposée par M. François Leblanc, appuyée de M. Carl Gilbert est résolu à l'unanimité de :

1. Proposer M. Nicol Simard à titre de président de l'UPA de Charlevoix-Ouest pour un mandat d'un (1) an ;
2. Demander à l'assemblée générale annuelle de ratifier la résolution.

Certifiée, copie conforme

Nicole Langlais

Nicole Langlais, secrétaire
UPA de Charlevoix-Ouest